



Forge du XIX^e siècle

Mairie de
Montastruc de Salies
20. Route de Saint Roch 31160 Montastruc de Salies

Tel/fax : 05.61.97.55.42

e-mail : mairie.montastruc-de-salies@wanadoo.fr

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2023

Etaient présents : M. LACARRERE, Mmes DARMANI, MONTEGUT, MM. BOUE, CALVET, ESQUERRE, Mmes ARTIGUES, DUCHEIN.

Absents excusés : M. BUFFALAN (Proc. Mme MONTEGUT)

Mme ESTRADE (Proc. Mme DARMANI)

Mme MAYLIN (Proc. Mr LACARRERE)

Secrétaire de séance : **Guylaine DARMANI**

La séance est ouverte à 19 h 05

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'inscrire un sujet supplémentaire à l'ordre du jour qui sera examiné en point 1 :

1° - **Adhésion à l'ATD pour la formation du personnel enseignant**

Monsieur le Maire explique qu'une adhésion est proposée afin de permettre à l'équipe enseignante de bénéficier de supports pédagogiques pour l'enseignement moyennant une cotisation de 10€ par an. Un délégué titulaire et un suppléant devront être désignés.

Adhésion au service formation de l'ATD acceptée à l'unanimité des membres présents.

M. LACARRERE Bertrand est désigné en qualité de délégué titulaire et Mme MONTEGUT Véronique en qualité de suppléante.

2° - **Demande de subvention parcours santé et loisirs multigénérationnel**

Monsieur le Maire présente le projet le plus adapté et le plus intéressant proposé par la Société ALTRAD MEFRAN. Le montant total de ce matériel s'élève à 67 068.40€ HT.

Monsieur le Maire explique que des aides financières peuvent être obtenues selon le détail ci-dessous :

DETR (30%) : 20 120.52€

CAF (27.29%) : 18 300.00€

CONSEIL DEPARTEMENTAL (22.71%) : 15 243.20€

FONDS PROPRES (20%) : 13 413.68€

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal accepte la dépense et le plan de financement proposé, sous réserve de l'attribution des subventions définies ci-dessus.

3° - Recensement 2024

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le recensement de la population 2024 aura lieu du 18 janvier 2024 au 17 février 2024. Un agent recenseur a été recruté : Marie-Pierre DERCHAIN. Elle sera rémunérée selon l'indice brut de rémunération du grade d'Adjoint Administratif Territorial, 1^{er} échelon, à raison de 20 heures hebdomadaires.

Rémunération acceptée à l'unanimité des membres présents.

3° - Ouverture de crédits d'investissement 2024

Monsieur le Maire donne la parole à Guylaine DARMANI qui explique que le Code Général des Collectivités Territoriales, dans son article L 1612-1, permet aux collectivités qui n'ont pas voté leur budget avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire, à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2024 dans la limite du quart des crédits votés en 2023

4° - Questions diverses

- ✓ Un emplacement pour le tri sélectif sera installé par la Communauté de Communes à la sortie du quartier de Larrigau, en allant sur Chein.
- ✓ Travaux de voirie réalisés par la Communauté de Communes : derrière l'école de St Martin, déplacement du tri sélectif afin de faciliter la pose du chapiteau pour la fête locale et réfection du Chemin de Lagarnère.
- ✓ Problème d'humidité à l'Eglise de St Martin qui endommage les statues et mobilier divers : une étude va être demandée auprès du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Conseil Départemental afin d'aider la Commune à trouver une solution.
- ✓ Travaux Ecole et Logement de St Martin : toujours dans l'attente de l'audit du SDEHG.
- ✓ Location de la maison des associations à un particulier de la commune pour le réveillon du 1^{er} de l'An

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question étant soulevée, la séance est levée à 19 H 50.

Fait à Montastruc-de-Salies, le 13 décembre 2023

La secrétaire de séance,
Guylaine DARMANI



Le Maire,
Bertrand LACARRERE



The official stamp of the Municipality of Montastruc-de-Salies is circular, featuring a central emblem with a building and a tree, surrounded by the text 'Mairie de Montastruc-de-Salies' and the date '1984'.